

# J'❤️ Montchat

Pour un développement responsable et durable du quartier de Montchat.

## URGENT RECOURS - Appel de Fonds

Chères adhérentes, chers adhérents,

Une assemblée générale extraordinaire de notre association s'est tenue le 27 octobre dernier, à laquelle tous les adhérents ont été conviés.

Nous avons ainsi pu faire un point avec les adhérents présents sur les diverses actions que nous avons menées en 2021, présenter les tenants et aboutissants du permis de construire délivré par le Maire de Lyon le 17 septembre dernier afin de permettre la réalisation du projet de reconversion de l'ancienne clinique Trarieux, et évoquer la nécessaire évolution de la structuration de notre association qui doit notamment conduire à un élargissement du Bureau.

Concernant l'ancienne Clinique Trarieux, comme vous le savez, la mutation de ce site a été orchestrée en deux étapes par le biais de modifications ciblées du PLU-H :

- Augmentation des hauteurs de construction de 7 mètres à 13 mètres en 2013,
- Puis, à l'occasion de l'adoption par la Métropole de Lyon du nouveau PLU-H en mai 2019, changement du zonage du parc de la clinique pour le faire passer d'un zonage « espace boisé classé » à un zonage URC2 permettant d'édification d'immeubles collectifs en plots.

Le projet actuel, issu d'un PLU-H taillé sur mesure pour permettre une forte densification et rentabilisation du site, ne nous semble pas s'inscrire dans une optique de préservation de l'intérêt général et des équilibres globaux du quartier. Il constitue une occasion manquée de valoriser ce site d'exception et souffre d'un manque de concertation avec les habitants du quartier de Montchat.

Depuis la fin de l'année 2018 nous n'avons eu de cesse de chercher à co-construire ce projet avec l'ensemble des acteurs concernés (les élus de la précédente et de l'actuelle majorité municipale et métropolitaine, ADIM filiale du groupe VINCI, et la Mutualité Française du Rhône). Force est de constater qu'ils ont tout fait pour nous tenir au maximum à l'écart des pourparlers qui ont conduit au projet matérialisé dans le permis de construire.

C'est pour ces raisons que **nous avons décidé à l'unanimité** (moins une voix qui a choisi de s'abstenir lors du vote à mains levées) **de déposer un recours gracieux auprès du Maire de Lyon afin de susciter d'ultimes pourparlers entre les parties. Il nous semble en effet indispensable de tenter de faire naître, même à ce stade, une discussion constructive sur le devenir de ce site et ses impacts sur le cadre de vie des habitants actuels et futurs du quartier.**

Notre association a donc saisi un avocat spécialisé en droit de l'urbanisme et de la construction afin d'assurer la défense de nos intérêts collectifs. Bien entendu, en parallèle, toute personne qui estime avoir un intérêt à agir peut déposer un recours gracieux à titre individuel avant le 27 novembre prochain.

Pour mener à bien notre action, nous avons besoin de récolter des fonds à hauteur d'environ 8.000 euros. Aussi, nous sollicitons auprès de chaque adhérent le versement d'une contribution spécifique, destinée à financer les recours (gracieux et contentieux, le cas échéant) qui seront entrepris au nom de notre association.

Cette participation financière peut être versée par chèque à l'ordre de l'association J'Aime Montchat et adressée au siège de l'association 19 impasse Duret à LYON 3, ou par virement bancaire via notre site internet (rubrique « nous rejoindre »).

Enfin, nous poursuivons notre travail de réflexion autour d'une nouvelle structuration de l'association en vue de procéder à un élargissement et une recomposition du Bureau à l'occasion d'une nouvelle assemblée générale que nous espérons pouvoir tenir prochainement.

Encore merci de votre implication et de votre soutien. Restons mobilisés !

Bien entendu, si vous avez des observations et/ou des questions, nous restons à votre écoute.

NB : les supports de la présentation diffusés lors de l'AG sont consultables dans la rubrique actualités de notre site internet.

